

## 1- Champ d'application

Les dispositions de cette politique s'appliquent à tout le personnel de FODER et tout autre personne appelée à effectuer des dépenses pour le compte de FODER (Consultants, OSC partenaires, etc...).

## 2- Objectifs

FODER s'engage à s'assurer que les biens et services qui sont achetés pour son compte sont faits en conformité avec les normes établies de bonnes pratiques.

La politique d'approvisionnement de FODER poursuit des objectifs essentiels que sont :

- Appliquer le meilleur rapport qualité-prix lors de la passation de marchés pour les biens et services
- Respecter la sécurité et l'environnement : FODER accorde une préférence aux fournisseurs qui proposent des offres respectueuses de l'environnement et qui garantissent un maximum de sécurité
- S'assurer que le processus d'achat est équitable, transparent et documenté à des fins d'audit
- Prévenir la discrimination et les conflits d'intérêt dans le traitement des offres
- Encourager les solutions innovantes dans sa chaîne d'approvisionnement pour accroître la disponibilité et l'effectivité de solutions durables qui répondent à ses exigences organisationnelles et celles de ses bailleurs et partenaires financiers.

## 3- Le Rapport qualité-prix

Le rapport qualité- prix est la relation que l'on établit plus ou moins rationnellement entre la qualité d'un produit ou d'un service vendu et son prix.

Le meilleur rapport qualité-prix est celui qui offre **un bon équilibre** entre la meilleure qualité d'un bien et son prix le plus bas.

La politique de rapport qualité-prix de FODER a pour but de maintenir au niveau le plus bas le coût total des biens et services et assurer une **qualité, une fiabilité et une sécurité maximales**.

- Les prix ne constituent qu'un élément, même parfois secondaire, du choix à opérer.
- La qualité doit constituer le facteur décisif et emporter sur le prix
- A qualité égale, le prix fixe le choix sur un article/service déterminé.
- Les critères suivant peuvent également aider à départager les offres :
  - Délais de livraison (en cas d'urgence)
  - Services après-vente
  - Les références de la société ou sa solidité économique

## 4- Les principes de la politique d'achat :

La politique d'achat de FODER repose sur les principes suivants :

- Une procédure de sélection et d'attribution objective, mettant l'accent sur le résultat ou la qualité ;
- Un respect des procédures et exigences de ses bailleurs de fonds ;
- La fidélisation des fournisseurs qui donnent satisfaction, à travers des contrats de collaboration ou des accords-cadres ;
- Un traitement non discriminatoire des fournisseurs ;
- Une recherche permanente des solutions innovantes ;
- Une préférence aux engagements sur les résultats au lieu d'engagements sur les moyens ;
- Une évaluation et amélioration permanente de la qualité ;
- Une priorité donnée à la sécurité et à l'environnement.

## 5- Priorité à la sécurité et à l'environnement

La sécurité et l'environnement sont au centre de la politique de FODER, et par conséquent également de sa politique d'achat. FODER accorde dès lors sa préférence aux fournisseurs qui mènent d'une part une politique active en matière d'amélioration de la sécurité et d'autre part qui propose des solutions respectueuses de l'environnement dans des conditions acceptables d'un point de vue économique.

## 6- Personnes responsables, entrée en vigueur et mise à jour

Cette politique entre en application dès sa signature par le Président de FODER. Le Coordonnateur et la personne en charge de la gestion administrative et financière veillent à son application.

La Responsable en charge de la gestion administrative et financière propose au Coordonnateur général, qui les examine avant de soumettre au Président, les mises à jour et/ou les nouvelles mesures nécessaires à l'atteinte des objectifs de la présente politique. Chaque mise à jour rend caduque les versions et dispositions antérieures.

Au moins une fois tous les deux (2) ans, cette politique fera l'objet d'une revue par le Conseil d'administration.

Fait à Yaoundé, le xxxx décembre 2020

**Le Président**